

## CONVENTION

(Article L.21 22-22 du Code Général des collectivités  
Territoriales)

Entre : Le Parc Naturel Régional de Corse représenté par son Président  
Mr Jacques COSTA

Et : .....  
Désigné l'organisateur  
Représenté par M. Mme.....

Il a été arrêté et convenu ce qui suit :

La présente convention a pour objet de permettre la réalisation d'un séjour à la Casa ..... de type :

- Classe découverte de l'environnement insulaire. Classe de :.....
- Stage :.....
- Séminaire ou réunion dont le thème est :.....
- Autre.....

**Article 1 - Effectif et responsable pédagogique** : Le groupe dont l'effectif est de ..... personnes (max 36)  
dont.....encadrants, sera placé sous la responsabilité exclusive de Mr, Mme.....  
En qualité de.....

**Article 2 - Dates du séjour** : Le séjour se déroulera du.....à.....h  
Au.....à.....h

**Article 3 - Nourriture et hébergement** : Le P.N.R.C. est chargé d'assurer la nourriture et l'hébergement du groupe dans les conditions normales de confort, d'hygiène et de sécurité relatives à un tel séjour.

**Article 4 - Locaux** : Le P.N.R.C. est chargé d'assurer la gestion et le bon fonctionnement des locaux pendant la durée du séjour.

**Article 5 - Accomplissement du projet** : Le P.N.R.C. est chargé d'aider les responsables du groupe dans l'accomplissement de leur projet, conjointement élaboré et conforme à des objectifs communs.

**Article 6 - Règlement intérieur** : Le responsable du groupe s'engage à respecter et à faire respecter le règlement intérieur de la structure et à contracter une assurance couvrant la responsabilité civile des participants et de leurs encadrants.

**Article 7 - Mesures d'hygiène, de sécurité et mesures sanitaires exceptionnelles** : Le responsable du groupe s'engage à respecter et à faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité affichées dans les locaux. Les parties s'engagent à respecter les mesures sanitaires prescrites par l'établissement d'accueil ou toute autre autorité compétente.  
Chacune des parties peut suspendre la présente convention, en tout ou partie, pour tout motif lié à des problématiques de santé publique empêchant l'exécution totale ou partielle de la convention ou qui ne permettrait pas son exécution dans les conditions sanitaires requises.

**Article 8 - Obligations du responsable pédagogique** : Le responsable du groupe reconnaît avoir été informé que de nombreux déplacements pédestres seront effectués pendant le séjour. Il doit donc veiller à ce que chaque stagiaire soit équipé correctement (gourde, chaussures, chapeau) et vérifier les fiches médicales des stagiaires.

**Article 9 - Modalités financières** : L'organisateur devra régler, après service fait, la somme de .... €/jour/pers (voir tarifs en vigueur) correspondant à :

- .....jours x.....pers =.....€ en pension complète
- .....repas seul (s) x.....pers =.....€
- .....nuitée (s) seule (s) x.....pers =.....€

**Attention : du lundi au vendredi compte pour 5 jours complets, quelques soient les heures d'arrivée et de départ.**

TOTAL (en chiffres).....€

Soit (en lettres).....Euros

Ce paiement sera effectué par :

- Mandat administratif
  - Chèque bancaire ou postal à l'ordre du trésor public
- (Les cartes bancaires et les règlements en espèces ne sont pas autorisés)

**Article 12 - Résiliation de la convention** : Chacune des parties peut, à tout moment, et pour tout motif, résilier la présente convention.  
La partie désireuse de résilier la convention devra notifier son intention à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception au moins (préciser mois jours) avant la date retenue pour la résiliation.

**Article 13 - Modification de la convention** : Toute modification apportée à la présente convention devra faire l'objet d'un avenant dûment émarginé par les parties.

**Article 14 - Règlement des litiges** : Les parties s'engagent à rechercher une solution amiable à tout différend né de l'application ou de l'interprétation de la présente convention. A défaut de solution amiable, le tribunal administratif de Bastia sera compétent pour connaître le litige

Fait à.....le.....

Le Président du PNRC  
Jacques COSTA

L'organisateur (cachet et signature)